

ESPACES OUVERTS ET RURALITES METROPOLITAINES EN ILE-DE-FRANCE

Synthèse du séminaire 2 de l'axe 3 Fonctionnalités métropolitaines et transitions

Souvent considérés comme périphériques ou « servants » au profit du centre dense de la métropole du Grand Paris, les espaces ruraux franciliens connaissent une revalorisation progressive depuis la fin des années 1990 qui s'est accélérée à partir des années 2010 à la faveur des enjeux de la transition socio-écologique. Cette évolution invite à repenser les relations entre urbain et rural, en dépassant le modèle traditionnel centre-périphérie pour explorer des configurations socio-spatiales plus complexes. Des alliances entre les territoires infra-métropolitains franciliens, dans laquelle les espaces ouverts joueraient un rôle essentiel, peuvent être lues depuis les complémentarités entre l'urbain et le rural mais aussi depuis des processus d'émancipation et d'affranchissement des espaces ruraux vis-à-vis de l'espace central métropolitain. Les reconfigurations et l'autonomisation relative des acteurs et des territoires de la grande couronne amèneraient à les considérer autrement que comme de simples espaces blancs ou « servants ».

La définition des espaces ruraux repose sur des critères multiples : densité, continuité urbaine, fonctionnalités ou occupation des sols. Néanmoins, l'hypothèse est ici posée qu'un nouveau régime de métropolisation relierait l'urbain dense à des espaces ruraux dans un même système de fonctionnement, soulignant la nécessité d'une approche renouvelée des dynamiques territoriales franciliennes. Ainsi, les termes de « ruralités métropolitaines » proposent ici de dépasser la contradiction entre rural et métropolitain pour inventer une nouvelle manière de penser et de vivre ces espaces, en choisissant le paradoxe comme moteur de la réflexion sur les fonctionnalités grand-parisiennes.

1 Aménités fournies par les espaces ruraux franciliens : des territoires au service (écosystémique) de la métropole ?

Les espaces ruraux d'Île-de-France se distinguent de la zone dense de la région par leur plus faible densité de population et du bâti, leur éloignement relatif des gares, notamment du Grand Paris Express, et la prédominance de paysages agricoles et forestiers. Comme le montrent Julie Missonnier et Christian Thibault de l'Institut Paris Region, les petites communes y sont majoritaires : l'espace rural francilien au sens du SDRIF-E comprend les 2/3 des communes d'Île-de-France dont 74% de communes rurales. Elles développent des liens forts avec les régions limitrophes, créant, au cœur du Bassin parisien, des continuités naturelles (de biodiversité notamment) et fonctionnelles.

Penser ces territoires comme métropolitains, ou du moins métropolisés, permet d'en comprendre les nouvelles fonctions, notamment dans la mesure où ils assurent des services écosystémiques indispensables : production de biens alimentaires et non alimentaires, régulation climatique (stockage de carbone, rafraîchissement de l'air), préservation des patrimoines naturels et culturels, et offre d'aménités paysagères et de proximité à la nature. 22% des fermes franciliennes pratiquent la vente directe en 2020 et la reterritorialisation de l'agriculture devient un enjeu majeur.

S'ajoute à la question agricole et alimentaire, la capacité de ces espaces à garantir l'approvisionnement en eau potable, à accueillir des infrastructures d'énergies renouvelables (géothermie, méthanisation, solaire), à fournir des matériaux et produits diversifiés de proximité, géosourcés ou biosourcés, à réguler les risques de crue, à assurer le maintien et la circulation de la biodiversité.

Des espaces ouverts dominants dans les campagnes métropolitaines intimement liés au fonctionnement de la zone dense

Julie Missonnier
Chargée d'études
Département environnement urbain et rural
à l'Institut Paris Region

Au-delà des liens étroits qu'entretiennent les habitants et acteurs des territoires ruraux franciliens avec la zone dense, les espaces ruraux sont indispensables à son bon fonctionnement : ils accueillent la grande majorité de la biodiversité francilienne, fournissent près de la moitié des granulats utilisés dans la construction et les travaux publics, agissent comme un climatiseur géant pour l'agglomération centrale, sont éloignées des zones de cumuls de nuisances environnementales

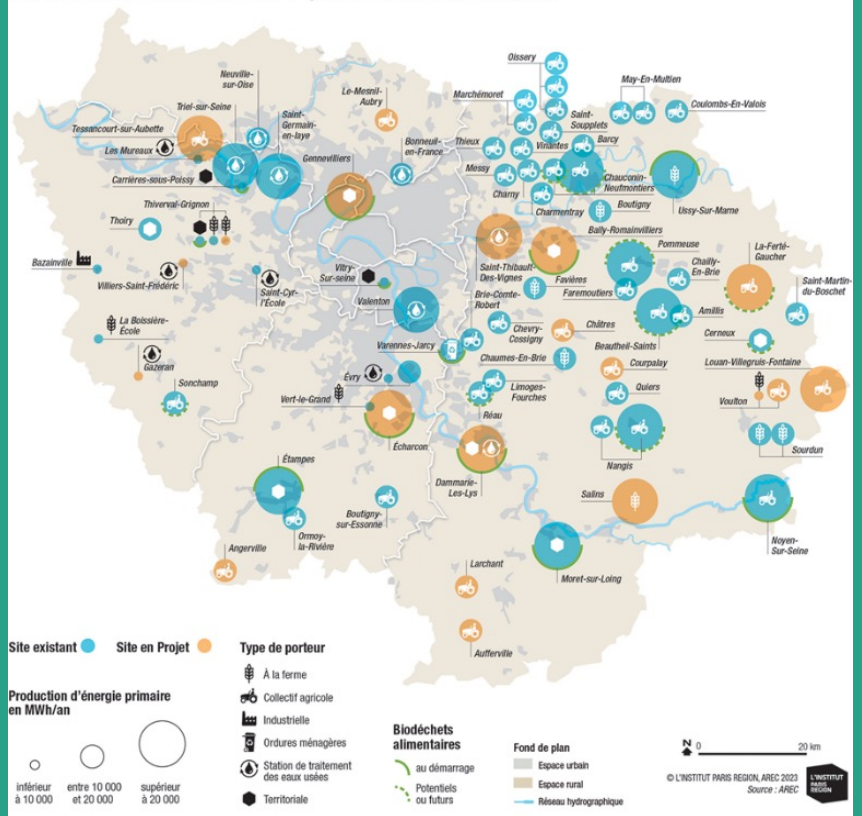
permettant de se ressourcer, fournissent près de la moitié des volumes d'eau consommés par prélèvement dans les nappes souterraines, assurent la régulation des crues en amont des zones densément peuplées... La Métropole ne peut pas se développer sans son espace rural, et inversement.

Les espaces ruraux portent une partie de la solution pour relever les défis des agglomérations de demain : une transition vers une bioéconomie locale et circulaire, une nécessaire atténuation et adaptation au changement climatique, des aménités pour répondre aux enjeux de santé publique ... Mais de nouveaux enjeux émergent pour ces territoires et parfois aussi de nouveaux conflits d'usage avec lesquels ils devront composer : l'apparition du risque de feux mais aussi de chute d'arbres dans et à proximité des forêts, la raréfaction de la ressource en eau à certaines périodes

et une priorisation questionnée sur les usages de l'eau (approvisionnement en eau potable, irrigation, navigation, rafraîchissement et refroidissement), la préservation du puits de carbone francilien...

Ces territoires restent dans une certaine mesure des territoires servants de la Métropole, mais ils construisent aussi des fonctionnements autonomes pour bénéficier de leurs propres ressources, d'autant qu'ils sont eux-mêmes très habités, en témoignent le développement de filières courtes de proximité.

Les unités de méthanisation au 1^{er} janvier 2023 / par type de porteurs



Plusieurs exemples permettent d'illustrer ce développement propre aux ressources dont ils disposent. L'exemple de la filière chanvre, orchestrée par le PNR du Gâtinais français et présentée ici par Emmanuelle Guilmault, illustre la capacité d'innovation de ces territoires : la création d'une filière locale, intégrant agriculteurs, industriels et artisans, permet de produire des matériaux qui peuvent être utiles à l'ensemble métropolitain. Le PNR du Gâtinais français réfléchit et accompagne l'ensemble de la filière, de la culture aux chantiers de formation avec les artisans locaux et les architectes, en passant par les usines de transformation.

Les services écosystémiques fournis par les espaces ouverts franciliens confirment les intuitions initiales. Ils amènent à penser différemment les notions même de fonctions métropolitaines. Si l'INSEE distingue quatre fonctions métropolitaines (fonctions de décision, de conception, de gestion et d'intermédiation), elles sont aujourd'hui marquées par un changement dans leurs représentations et leurs paradigmes.

Comment les territoires ruraux, par les services économiques qu'ils prodiguent, contribuent à changer la définition des fonctions et fonctionnalités métropolitaines ?

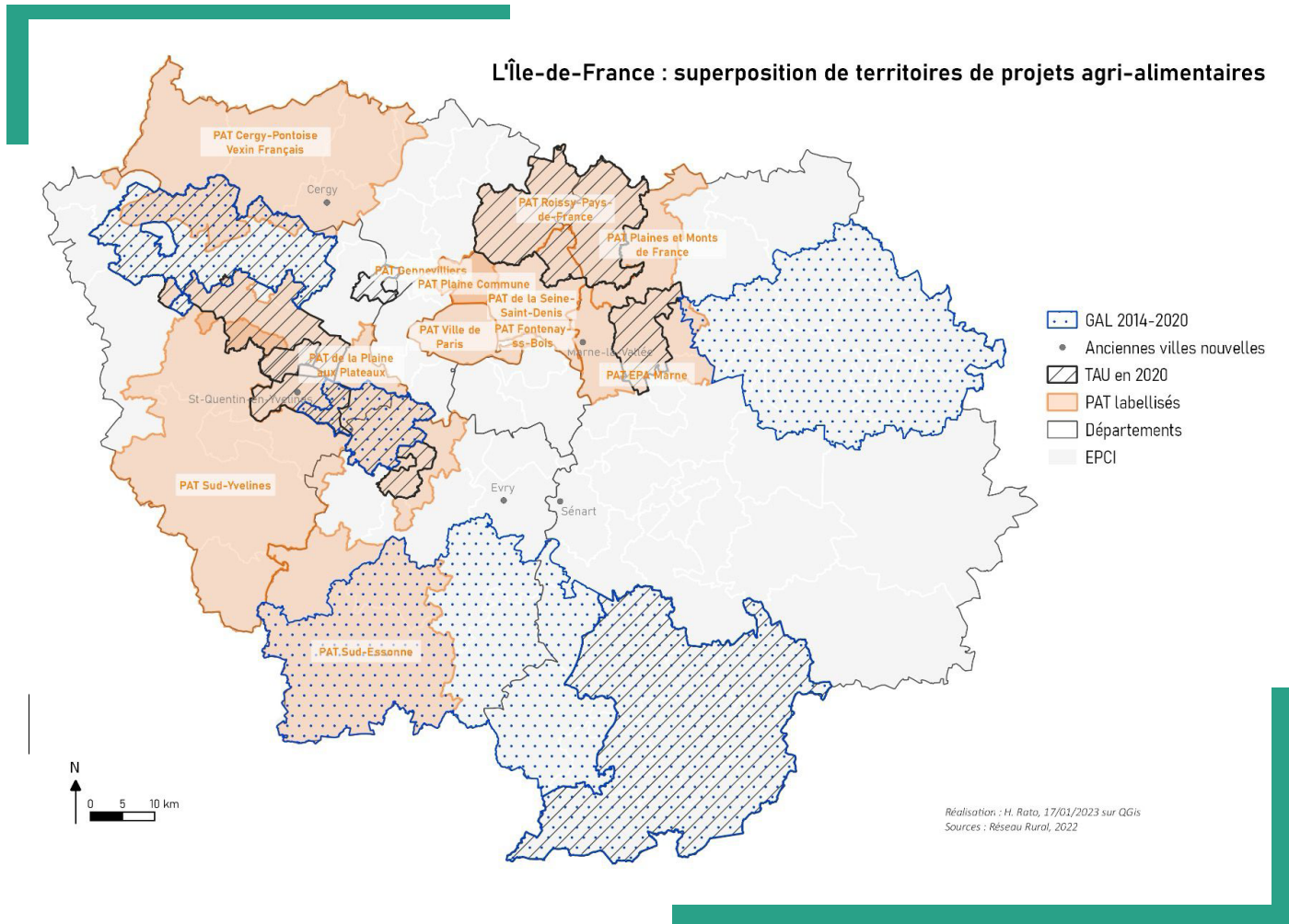
Les territoires ruraux franciliens se caractérisent par une forte densité de peuplement (1 à 2 millions d'habitants). La pression résidentielle et les opportunités d'accéder à la propriété renforcent les conflits d'usages et parfois les oppositions entre fonctions résidentielles, agricoles et environnementales. Ainsi, les inégalités sociales qui caractérisent fortement la métropole sont bien présentes en milieu rural, avec des territoires favorisés et d'autres plus fragilisés, notamment dans les quartiers en politique de la ville, dans les franges et au-delà de l'Île-de-France, dans des territoires limitrophes.

2 Usages et fonctions métropolitaines : les ruralités franciliennes comme réserve foncière ?

Monique Poulot revient sur le fait que, jusqu'aux années 1990, l'aménagement du territoire francilien était largement tributaire d'une vision centrée sur la ville dense, sous l'égide de l'État. Il s'agissait avant tout d'organiser les espaces ruraux pour répondre aux besoins urbains, notamment en matière de logement, dans une logique d'absorption progressive des campagnes (zones d'aménagement différé, ZAD).

À cette époque, seules les grandes forêts bénéficiaient d'une protection institutionnelle, tandis que la région Île-de-France commençait à affirmer ses compétences environnementales dès 1976, amorçant une forme de décentralisation avant la lettre.

Les crises alimentaires, notamment celle de 2008, ont profondément renouvelé la perception de ces territoires. L'émergence des territoires agriurbains et la modernisation de l'agriculture replacent l'alimentation au cœur des projets territoriaux. Le Plan national de l'alimentation et le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) marquent le retour de l'agriculture comme enjeu structurant, même si l'Île-de-France y entre plus tardivement que d'autres régions. Les PAT se multiplient dans les Parcs Naturels Régionaux (PNR) et recoupent les dynamiques agri-urbaines, témoignant d'une réorganisation profonde des espaces ruraux autour de la question alimentaire en Ile-de-France.



La multifonctionnalité des espaces ruraux est, quant à elle, affirmée dans le SDRIF 2013, qui introduit la notion de ceintures alimentaires et de pénétrantes agricoles, modifiant l'appréhension du territoire francilien. Les protections foncières des espaces agricoles se multiplient : zone d'agriculture protégée, actions foncières régionales (2200 ha possédés par la région pour l'agriculture), et politiques de gestion du foncier public. L'entrée de l'Île-de-France dans la démarche PAT, bien que tardive, s'accompagne d'une pression foncière liée à la fonction résidentielle dans les espaces ruraux.

Les propriétés de la Ville de Paris, étudiée par Mazarine Girardin, en dehors de son périmètre communal, sont des exemples éclairants de l'importance de la question foncière dans les dynamiques de transition. En effet, Paris se réapproprie certaines terres publiques rurales, héritage d'une propriété foncière destinée au fonctionnement parisien du 19e siècle marqué par des politiques hygiénistes et la nécessité de

sécuriser l'approvisionnement en eau du nouveau Paris haussmannien. La mobilisation de ce foncier a pour objectif de développer des projets agricoles et alimentaires inscrits dans une stratégie alimentaire à l'échelle du bassin de la Seine grâce à des coopérations territoriales comme AgriParis Seine, créée en 2023. Il s'agit d'assurer un approvisionnement alimentaire local (relocalisation à une échelle de 250km). 85% de ces propriétés se trouvent en Ile-de-France et correspondent à environ 2000 ha déclarés à la PAC. La gestion des terres publiques parisiennes soulève des enjeux de gouvernance, de réciprocité avec les acteurs locaux et de spécificités territoriales. Cette stratégie alimentaire sur des fonciers éloignés de la ville de Paris est aussi le fruit d'une politique d'agriculture urbaine, notamment celle des Parisculteurs, lancée en 2016. Cette dernière illustre le soutien à l'agriculture urbaine professionnelle, avec des appels à projets permettant la mise en place de sites agricoles, parfois éloignés du centre pour privilégier la pleine terre et la productivité.

70 projets ont été accompagnés grâce à cet appel à projet entre 2020 et 2021. Des initiatives comme le projet du Château de Pinceloup à Sonchamp (78) (Cf. Photo château de pinceloup) montrent l'importance du dialogue entre la Ville de Paris et les acteurs locaux, tout en posant la question de la réciprocité et de l'adaptation aux spécificités territoriales.



Source : <https://www.parisculteurs.paris/fr/sites/parisculteurs-saison-4/1684-cefp-le-notre-domaine-de-pinceloup-sonchamp-78120.html>

Les territoires ruraux deviennent ainsi supports de politiques alimentaires urbaines, mais aussi d'innovations logistiques, énergétiques et environnementales nécessaires à la production agricole et consommatrice de foncier. Ainsi, la captation foncière, la concurrence entre usages, la pression résidentielle et la complexité juridique constituent autant de défis à relever pour assurer la durabilité de ces espaces. Les enjeux de transition passent largement par la gestion du foncier posant la question fondamentale : à qui profitent les ressources rurales franciliennes ?

La valorisation des espaces ruraux ne se limite plus à leur fonction de réserve foncière. Ils deviennent des lieux de négociation active des ressources indispensables à la métropole et des conditions mêmes de sa durabilité future, dans un contexte de rééquilibrage entre zone dense et couronne rurale, et d'invention de nouveaux modèles de coopération territoriale qui s'appuient largement sur l'idée d'une biorégion alimentaire.

3 Ruralités métropolitaines : un oxymore hérité ou une identité territoriale hybride ?

L'histoire récente de l'aménagement en Île-de-France témoigne d'une profonde mutation du regard porté sur les espaces ruraux. Longtemps considérés comme de simples « espaces verts » ou « laissés en blanc » sur les cartes, ces territoires périphériques ont vu leur statut évoluer, notamment sous l'influence de nouveaux enjeux environnementaux, alimentaires et sociaux. Ils sont alors devenus des « espaces ouverts » entre les années 1990 et les années 2000, inspirés par la notion anglophone d'*openspace*, notion qui peine toutefois à s'établir en France du fait de ses similitudes avec la notion d'*openfield*.

En 1983, puis en 1985, le découpage environnemental en Ile-de-France distingue une zone de fronts urbains,

appelée alors « ceinture verte », qui marque une distinction nette, sur le plan idéologique, entre espaces urbanisés et un reste agricole. Cette « ceinture verte » francilienne est pensée comme une barrière à l'urbanisation, sans réelle reconnaissance des pratiques agricoles ou forestières qui s'y maintiennent, notamment dans les premiers Parcs Naturels Régionaux (PNR). Le PNR de la Haute vallée de Chevreuse est le premier qui voit le jour en Ile-de-France, en 1985. Il est conçu comme un petit joyau de verdure. Le PNR du Vexin français (1995) et le PNR du Gâtinais français (1999), sont, quant à eux, une autre génération de PNR, moins protectionnistes, et qui intègrent l'idée d'un développement local davantage branché à la dynamique métropolitaine.

CONCLUSION

Ces spécificités des ruralités métropolitaines sont soutenues par la volonté des élus locaux qui revendiquent leur singularité et dénoncent leur invisibilisation dans les politiques publiques, cherchant à donner à la grande couronne la place qu'elle mérite dans une articulation avec le Grand Paris. En effet, la reconnaissance institutionnelle récente des ruralités métropolitaines, reconnaissance qui se fait essentiellement depuis les territoires métropolitains denses, révèle la méconnaissance de ce que les acteurs des espaces ruraux portent déjà de longue date.

Il convient donc de prêter attention à ces territoires et à leurs acteurs ainsi qu'au vocabulaire mobilisé pour ne pas réinventer des processus hérités avec un vocabulaire de l'urbain et pour reconnaître une expertise invisibilisée. C'est ce que propose l'expression « ruralités métropolitaines » qui ne relève plus alors d'un simple oxymore, mais désigne une réalité territoriale hybride, où s'inventent de nouvelles relations entre ville et campagne, développement local et planification métropolitaine.

Pour aller plus loin...

L'environnement en Île-de-France, 2022 - <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lenvironnement-en-ile-de-france/>

Les cultures franciliennes pour fabriquer les matériaux et produits de demain, 2023 - <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-cultures-franciliennes-pour-fabriquer-les-materiaux-et-produits-de-demain/>

Cultures valorisées en matériaux biosourcés : le premier pas vers une bioéconomie en Île-de-France ?, 2023 - <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/cultures-valorisees-en-materiaux-biosources-le-premier-pas-vers-une-bioeconomie-en-ile-de-france/>

DiagAlim, 2025 - <https://www.institutparisregion.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/diagalim/>

PROMÉTHA, collectif d'animation de la méthanisation en Île-de-France : <https://www.arec-idf.fr/prometha/>

Minéraux et matériaux industriels en Île-de-France, Panorama régional, 2023 - <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/mineraux-et-materiaux-industriels-en-ile-de-france/>

Les villes petites et moyennes des franges de l'agglomération parisienne : nouveaux refuges ?, 2020 : https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2348/NR_846_web.pdf

Les trajectoires du pavillonnaire. Sorts et ressorts de l'habitat individuel en Ile-de-France, 2024 : https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack5/Etude_3057/Etude_pavillonnaire2_web.pdf

L'équipe

Directeur scientifique : [Daniel Béhar](#)
Responsable de l'axe 1 : [Claire Aragau](#)
Responsable de l'axe 2 : [Hélène Dang Vu](#)
Responsable de l'axe 3 : [Julien Aldhuy](#)
Animatrice scientifique : [Léa Donguy](#)